

Une éducation publique de qualité, juste et égalitaire Un devoir de société

Jacques Tondreau

Conseiller à l'action
professionnelle CSQ

Dans les dix dernières années, l'éducation publique s'est profondément transformée sous l'effet des nouvelles politiques éducatives mises en place par les différents gouvernements. Loin de nous rapprocher d'une éducation publique de qualité, juste et égalitaire, ces politiques nous ont orientés vers plus d'inégalités en éducation. Dans ce contexte, les conditions d'apprentissage des jeunes et des adultes en formation ainsi que les conditions d'exercice du personnel de l'éducation ont écopé.

Il y a une urgence à agir en redonnant à l'éducation publique ses lettres de noblesse au profit de tous les jeunes, des adultes en formation et du personnel de l'éducation. C'est le défi que veut relever la campagne d'animation-consultation de la CSQ qui s'étale sur la période de 2006 à 2009. C'est un pari qui ne pourra cependant être gagné sans l'apport et le soutien du personnel de l'éducation.

Définir ensemble où nous allons

Pendant les quarante dernières années, le personnel de l'éducation a contribué de manière exceptionnelle et responsable à construire une éducation publique ouverte à toutes et à tous. Des gains très importants ont été faits en matière d'accessibilité, puis de réussite éducative. Les plus vieux d'entre nous se souviendront certainement de cette école « vieille Europe » qui prévalait avant la réforme Parent des années 1960 : très peu de jeunes de milieu modeste avaient accès à l'enseignement secondaire, les filles se voyaient exclues de bon nombre de formations, des écoles privées réservées à une élite.



Jacques Tondreau

PHOTO : FRANÇOIS BEAUREGARD

« Au Québec, il y aurait présentement 70 000 élèves qui ont besoin de services et qui sont placés sur des listes d'attente faute de moyens pour les aider. »

Il y avait donc une éducation à deux vitesses contre laquelle les forces progressistes se sont vigoureusement battues afin de permettre au plus grand nombre, et en toute équité, d'accéder aux études, d'apprendre et de réussir, puis d'envisager la vie professionnelle sous un jour meilleur. Cet héritage est aujourd'hui fortement remis en question par des politiques éducatives inspirées par des idéologies de droite qui nous ramènent là où nous ne souhaitons plus être.

ment, car la situation avait des impacts importants sur les possibilités de réussite des jeunes et des adultes en formation ainsi que sur la qualité de la vie professionnelle du personnel de l'éducation.

La dégradation des conditions d'apprentissage des jeunes et des adultes en formation prend plusieurs formes. Ce qui frappe le plus dans les établissements d'enseignement, c'est le manque flagrant de services (professionnels et de soutien) pour les jeunes et les adultes qui en ont besoin.



Freiner la détérioration des conditions d'apprentissage et d'exercice

Au dernier Congrès de la CSQ en 2006, les délégués présents ont fait le constat unanime que les conditions d'apprentissage des jeunes et des adultes en formation ainsi que les conditions d'exercice du personnel de l'éducation se dégradent de plus en plus. Ce constat inquiétait grande-

Au Québec, il y aurait présentement 70 000 élèves qui ont besoin de services et qui sont placés sur des listes d'attente, faute de moyens pour les aider.

La détérioration des conditions d'apprentissage est aussi visible dans le fait que le poids de l'intégration repose sur un nombre toujours plus restreint d'élèves. La dynamique est connue : les écoles privées sélectives viennent chercher les bons élèves dans les écoles publiques. Ces dernières



PHOTO : NORMAND BLOUIN

réagissent en créant des projets particuliers sélectifs (sports-études, arts-études, anglais intensif, etc.) qui écrèment la classe ordinaire dans laquelle on intègre de plus en plus les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), sans véritable soutien de la part du gouvernement. Ce sont les élèves moyens ou faibles de la classe ordinaire qui subissent le contrecoup de cette situation.

Moins de services pour les élèves et le poids de l'intégration injustement réparti parmi les facteurs qui expliquent que moins de jeunes auront la possibilité de

« Le personnel de l'éducation a contribué de manière exceptionnelle et responsable à construire une éducation publique ouverte à toutes et à tous. »

terminer leurs études secondaires. Lors des États généraux sur l'éducation en 1996, les grands acteurs de la société québécoise se fixaient des objectifs ambitieux pour la réussite des jeunes, soit un objectif de 85 % de diplomation en 2010, alors que le taux de diplomation était de 73,3 % à cette époque. En 2005-2006, le taux de diplomation avant 20 ans au Québec était de 70,2 %. Cela signifie que plus d'un jeune sur quatre n'a pas obtenu un premier diplôme avant 20 ans. Quand on sait l'importance que peut avoir maintenant ce diplôme pour s'insérer adéquatement sur le plan professionnel, il y a de grandes difficultés à prévoir pour ces jeunes.

La dégradation des conditions d'exercice inquiète tout autant que celle des conditions d'apprentissage. Dans ce cas, c'est le métier qui devient de plus en plus dur à exercer, voire carrément impraticable dans certaines situations. Les données tirées d'une enquête de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) permettent d'illustrer la situation : dans une classe de 25 élèves, on retrouve 8 élèves moyens et forts, 16 élèves à risque (retards d'apprentissage et troubles de comportement) et 1 élève avec des troubles graves de comportement. L'enseignante ou l'enseignant prend beaucoup de son temps pour donner de l'aide individuelle, car il y a trop d'élèves en retard. Il doit faire beaucoup de discipline, ce qui retarde l'enseignement. L'enseignante ou l'enseignant admet que la tâche est démesurée et qu'elle l'épuise.

La situation est appelée à s'aggraver si le gouvernement ne fait pas plus pour soutenir le personnel de l'éducation dans le défi que pose l'intégration des EHDA. En effet, entre 2002 et 2006, le nombre de ces élèves est passé de 135 000 à 154 000, soit un bond de 12 %. Ils représentaient, en 2006, 15,9 % du total des élèves dans les écoles primaires et secondaires et ils étaient intégrés en classe ordinaire dans une proportion de 80 % au primaire et de 46 % au secondaire.

Tableau 1

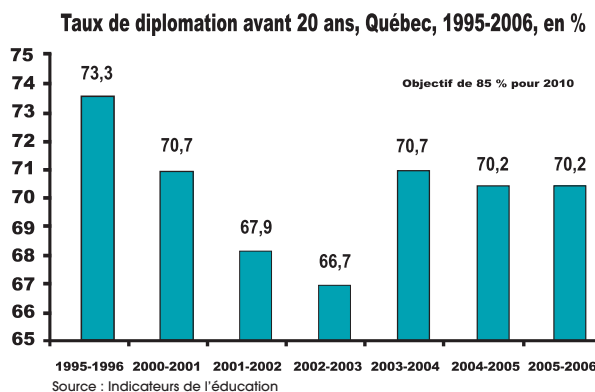
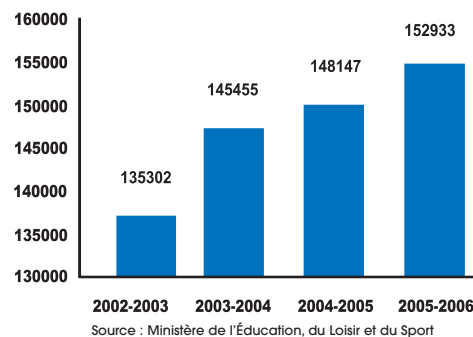


Tableau 2

Augmentation du nombre d'élèves handicapés, en difficultés d'adaptation et de comportement dans les écoles du Québec, 2002-2006



La dégradation des conditions d'exercice passe aussi par le fait que le personnel de l'éducation n'en finit plus d'essayer de s'adapter aux changements : nouveaux programmes d'études, nouvelles approches pédagogiques, nouvelle politique d'évaluation, nouvelle politique d'adaptation scolaire, nouvelle politique des services complémentaires, etc. Conséquence de tout cela : des membres du personnel enseignant, professionnel et de soutien qui surnagent à essayer de donner tout ce

qu'ils peuvent sans qu'on reconnaisse leurs efforts. Et la reconnaissance, c'est fondamental pour la vie professionnelle.

En fin de compte, les conditions d'exercice deviennent très difficiles et il y a des indices pour le prouver. Par exemple, les jeunes enseignantes et enseignants qui entrent dans le métier le quittent dans les cinq premières années dans une proportion de 20 %. Dans les 80 % qui réussissent à perdurer au-delà de cinq ans, le tiers présenterait des signes d'épuisement professionnel. Même à la sortie, il y a des signes évidents que les choses ne vont pas, puisque 36,4 % du personnel de l'éducation quitte le métier avec une rente réduite.

Construire ce que nous voulons pour l'éducation publique

Il faut absolument réagir, renverser la vapeur et tenter de trouver des moyens et des stratégies pour améliorer les conditions d'apprentissage des jeunes et des adultes en formation et les conditions d'exercice du personnel. C'est dans cet esprit que la CSQ a mis sur pied une campagne sur trois années. Ce laps de temps peut paraître long avant de produire un plan d'action qui nous permettra d'effectuer des changements en éducation répondant à nos aspirations. C'est pourtant le temps nécessaire pour s'assurer que les résultats de cette campagne refléteront ce que les membres de la CSQ souhaitent et veulent comme éducation publique.

La première année de la campagne (2006-2007) a servi à rencontrer des élus des fédérations de l'éducation et de plusieurs syndicats locaux afin de faire émerger les

principales préoccupations en éducation pour les membres. La deuxième année (2007-2008), nous souhaitons aller plus loin et consulter les membres afin de dégager plus finement ce qu'ils souhaitent comme éducation publique. Nous voulons également consulter sur les moyens et stratégies qu'ils considèrent comme les plus prometteurs pour assurer une éducation de qualité, juste et égalitaire. La troisième année servira à porter la volonté des membres de la CSQ sur la place publique et à créer un vaste mouvement social en faveur d'une éducation publique de qualité, juste et égalitaire.

C'est en somme un nouveau pacte social en éducation que nous souhaitons mettre de l'avant au profit des jeunes et des adultes en formation et du personnel de l'éducation. Mais tout cela ne sera possible que si nous avons avec nous l'ensemble des membres de la Centrale. Ce qui veut dire que, pour 2007-2008, le grand défi de la campagne de la CSQ sera de mobiliser les membres autour de cette idée d'une éducation publique de qualité, juste et égalitaire.

La campagne constitue une occasion importante pour les membres de dire ce qu'ils souhaitent comme éducation publique pour les jeunes, les adultes en formation et pour eux-mêmes. Comme le disait un grand historien africain, Joseph Ki-Zerbo, il est préférable d'être le centre de soi-même que la périphérie des autres. D'une certaine façon, cela veut dire qu'il est préférable de définir par nous-mêmes ce que pourrait être une éducation de qualité, juste et égalitaire et ne pas attendre que les autres le fassent pour nous, car nous pourrions être très mal servis.

« Entre 2002 et 2006, le nombre d'élèves handicapés, en difficulté d'apprentissage ou de comportement est passé de 135 000 à 154 000 élèves, soit un bond de 12 %. »



PHOTO : JEAN-FRANÇOIS LEBLANC